



19 Mar 2026 -13:46

Cérémonies commémoratives en hommage aux victimes d'actes terroristes

Dix ans après les attentats du 22 mars 2016, la Belgique se recueille à nouveau en mémoire des victimes d'actes terroristes. Cette année encore, des moments de commémoration et de solidarité sont organisés afin de rendre hommage à toutes les victimes d'actes terroristes en Belgique et à toutes les victimes belges à l'étranger. Ce dixième hommage constitue un moment particulier de souvenir et de solidarité, avec plusieurs cérémonies prévues les 21 et 22 mars 2026 à Bruxelles.

Le programme a été élaboré par Brussels Airport Company, la STIB et le SPF Chancellerie du Premier Ministre, en étroite collaboration avec les associations de victimes Life for Brussels et V-Europe.

Le samedi 21 mars, de 10h00 à 11h30, une chaîne humaine d'espoir sera formée autour de la station de métro Maelbeek. Cette action symbolique de la STIB invite à un recueillement collectif.

Le dimanche 22 mars, une commémoration aura lieu de 7h30 à 8h15 à l'aéroport de Zaventem, organisée par Brussels Airport Company. Un moment de recueillement suivra, de 8h45 à 9h30, à la station de métro Maelbeek, à l'initiative de la STIB. Ces deux moments se dérouleront en présence des victimes, de leurs proches et de Leurs Majestés le Roi et la Reine.

À 12h00, une cérémonie officielle se tiendra rue de la Loi, devant le Monument aux victimes d'actes terroristes, organisée par le SPF Chancellerie du Premier Ministre. Outre la lecture des noms des personnes décédées, une minute de silence et des dépôts de fleurs, des discours, des témoignages et une contribution artistique sont également prévus. Le couple royal, les victimes et leurs proches, ainsi que des représentants des autorités et des services de secours et d'intervention seront présents.

La cérémonie sera retransmise en direct par les chaînes de télévision nationales RTBF, RTL, VRT et VTM.

Par ces commémorations, nous tenons à rendre hommage aux victimes tout en portant un message de résilience et d'espoir.

SPF Chancellerie du Premier Ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
<https://chancellerie.belgium.be>
contact@belgium.be

